



RE SOURCES

SAS au capital de 20 000 €

Siège social : 130 Grande Rue de Saint Clair, 69300 Caluire-et-Cuire, France

SIREN : 944 380 195 – 944 380 195 R.C.S. Lyon

Numéro de TVA intracommunautaire : FR02944380195

Activité principale : Réparation de matériels électroniques et optiques (NAF 33.13Z)

Réclamations & SAV : sav@re-sources.pro

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE – MATÉRIEL INFORMATIQUE RECONDITIONNÉ

(Version en vigueur à compter du .. / .. / 2025)

Article 1 – Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») s'appliquent à toutes les ventes de produits et prestations associées réalisées par le Vendeur au profit de clients professionnels (ci-après le « Client »), en France comme à l'international.

Toute commande implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV, qui prévalent sur tout autre document émanant du Client (conditions générales d'achat, courriers, etc.), sauf accord particulier écrit et signé par les deux parties.

Article 2 – Produits reconditionnés et descriptifs

Le Client reconnaît que les produits vendus sont des matériels informatiques reconditionnés.

Sous réserve du respect du grade annoncé (A, B, etc.), ils peuvent présenter des traces d'usure légères compatibles avec ce grade (micro-rayures, petites marques, etc.).

Les photos, visuels et descriptifs figurant sur les supports commerciaux du Vendeur n'ont qu'une valeur indicative et non contractuelle. Lorsque cela a été expressément accepté par le Client, le Vendeur pourra livrer des produits équivalents en termes de performances, de génération, de gamme professionnelle et de grade.

Article 3 – Prix

Les prix sont indiqués en euros (€), hors taxes (HT), départ entrepôt du Vendeur, sauf mention contraire expresse.

Les taxes, droits de douane, frais de transport, d'assurance et, plus généralement, tous frais annexes restent à la charge du Client, sauf stipulation contraire dans l'offre ou la facture.

Les prix applicables sont ceux figurant sur l'offre ou le devis accepté par le Client, ou à défaut ceux en vigueur à la date de la commande. Le Vendeur se réserve le droit de modifier ses tarifs pour l'avenir.

Article 4 – Devis, commandes, modification et annulation

Les offres et devis sont valables trente (30) jours à compter de leur date d'émission, sauf mention contraire.

La commande est ferme dès réception par le Vendeur de l'acceptation écrite du Client.

Toute modification ou annulation doit être formulée par écrit et acceptée par le Vendeur.

Les commandes spécifiques, sur-mesure ou incluant des prestations de masterisation / personnalisation déjà engagées ne sont ni annulables ni remboursables. Dans les autres cas, le Vendeur pourra facturer des frais correspondant aux coûts déjà engagés.

Article 5 – Conditions de paiement

5.1. Modalités de paiement

Sauf conditions particulières convenues par écrit, les factures sont payables :

- à quinze (15) jours nets date de facture pour les Clients disposant d'un encours accordé par le Vendeur ;
- comptant avant expédition pour les premières commandes ou en l'absence d'encours accordé.

Sauf accord écrit contraire, le règlement s'effectue exclusivement par virement bancaire sur le compte indiqué sur l'offre et/ou la facture. Aucun autre mode de paiement n'est accepté sans accord préalable écrit du Vendeur.

Le Vendeur se réserve le droit de conditionner l'acceptation ou l'exécution de toute commande à la fourniture de garanties de paiement jugées suffisantes et à l'absence d'incident de paiement.

5.2. Retard de paiement

Tout montant non payé à l'échéance entraîne, de plein droit :

- des pénalités de retard calculées au taux indiqué sur la facture ou, à défaut, au taux légal majoré ;
- une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de quarante (40) euros par facture impayée, sans préjudice d'une indemnisation complémentaire en cas de frais réels supérieurs.

En cas de retard de paiement, le Vendeur peut suspendre ou annuler les commandes en cours, réduire ou supprimer l'encours accordé et exiger un règlement comptant pour toute nouvelle livraison.

5.3. Réserve de propriété

Le transfert de propriété des produits n'intervient qu'après paiement intégral du prix, en principal et accessoires.

Le non-paiement peut entraîner la revendication des produits aux frais et risques du Client.

Le transfert des risques est régi par l'article 6.

Article 6 – Livraison, délais et transfert des risques

Les produits sont livrés :

- soit départ entrepôt du Vendeur (EXW), transport organisé par le Client ;
- soit via un transporteur mandaté par le Vendeur, facturé selon l'offre (franco éventuel).

Les délais de livraison sont indicatifs, sauf mention expresse contraire. Un dépassement raisonnable ne justifie ni annulation, ni refus, ni pénalités.

Le transfert des risques intervient :

- à la remise au transporteur lorsque le Vendeur organise le transport ;
- à la mise à disposition dans l'entrepôt lorsque le Client organise l'enlèvement.

À compter de ce transfert, les produits voyagent et sont stockés aux risques et périls du Client.

Le Client doit vérifier l'état des colis et des produits à la livraison, émettre des réserves précises auprès du transporteur en cas d'avarie / manquant et les confirmer dans les délais légaux. À défaut, les produits sont réputés livrés conformes sur l'aspect transport.

Le Vendeur se réserve la possibilité d'effectuer des livraisons partielles, pouvant être facturées séparément.

Article 7 – Garantie de conformité (grade, configuration, OS de base, masterisation, DOA)

Le Vendeur garantit la conformité au grade annoncé, à la configuration matérielle essentielle et aux prestations logicielles convenues (OS de base, masterisation / image validée).

Toute réclamation relative au grade, à la configuration, à l'esthétique incompatible avec le grade, à une panne au déballage (DOA) ou à la conformité de l'OS de base / image doit être adressée par écrit à sav@re-sources.pro dans les quinze (15) jours calendaires suivant la livraison.

En cas de non-conformité ou DOA constaté, le Vendeur pourra, à son choix :

- corriger la prestation logicielle ;
- remplacer le produit par un équivalent ;
- émettre un avoir du montant du produit concerné.

Passé quinze (15) jours, les produits sont réputés conformes au grade, à la configuration, à l'OS de base / image et exempts de DOA.

Article 8 – Garantie commerciale de bon fonctionnement (pannes de composants) et procédure SAV

Indépendamment de l'article 7, le Vendeur accorde une garantie de bon fonctionnement de douze (12) mois à compter de la facture, couvrant uniquement les pannes matérielles de composants internes (carte mère, processeur, RAM, SSD/HDD, alimentation interne, carte graphique, carte réseau interne).

En cas de panne potentielle, le Client doit notifier par écrit à sav@re-sources.pro (référence facture, modèle, n° de série, description et tests effectués). Un dossier SAV / numéro de retour (RMA) est ouvert.

Aucun retour n'est accepté sans numéro RMA.

Sauf accord contraire :

- transport aller : à la charge du Client ;
- transport retour : à la charge du Vendeur en cas de panne couverte.

Le Vendeur réalise un diagnostic dans un délai indicatif de dix (10) jours ouvrés.

Si la panne est couverte : prise en charge pièces + main-d'œuvre + transport retour, avec au choix : réparation, remplacement par un équivalent ou émission d'un avoir.

Sont exclus : l'usure normale et consommables, les défauts purement esthétiques, les dommages écran par choc / pression / liquide, les problèmes logiciels (sauf non-conformité OS/masterisation déclarée dans les 15 jours), les dommages dus à mauvaise utilisation, installation non conforme, surtension, chute, dégât des eaux, environnement inadapté, toute intervention non autorisée, toute ouverture ou modification matérielle par le Client ou un tiers non autorisé (ces opérations entraînent la perte de la garantie).

Article 9 – Responsabilité et limitation

La responsabilité globale et cumulée du Vendeur est strictement limitée au montant HT effectivement encaissé au titre de la commande ou de la facture concernée.

Le Vendeur ne peut être tenu responsable de dommages indirects ou immatériels (perte de données, perte d'exploitation, perte de profit, atteinte à l'image, manque à gagner).

Article 10 – Force majeure

Le Vendeur n'est pas responsable en cas de force majeure au sens de la loi et de la jurisprudence françaises (notamment grèves, difficultés d'approvisionnement, pannes d'énergie, sinistres, épidémies, guerres, attentats, blocages de transport, décisions administratives). Les obligations sont suspendues pendant la durée de l'événement, sans indemnité.

Article 11 – Données personnelles

Dans le cadre de la relation commerciale, le Vendeur traite des données personnelles relatives aux interlocuteurs du Client (nom, fonctions, coordonnées professionnelles) pour la gestion des commandes, livraisons, facturations et SAV, conformément à la réglementation applicable. Le Client informe ses

collaborateurs de ce traitement. Informations complémentaires sur demande.

Article 12 – Confidentialité et propriété intellectuelle

Les parties gardent confidentielles les informations techniques, commerciales ou financières échangées, ainsi que les conditions particulières négociées.

Le Client ne peut reproduire ou utiliser, sans autorisation écrite du Vendeur, les marques, logos, documentations, visuels ou autres éléments protégés appartenant au Vendeur.

Article 13 – Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

Tout litige relatif aux CGV ou aux relations contractuelles entre le Vendeur et le Client sera de la compétence exclusive du Tribunal de commerce de Lyon, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

Article 14 – Mentions à insérer dans les documents commerciaux

Sur devis :

« Toute commande implique l'acceptation sans réserve de nos Conditions Générales de Vente (CGV) applicables au matériel informatique reconditionné, disponibles sur notre site ou sur simple demande. Réclamations & SAV : sav@re-sources.pro. »

Sur bon de commande à signer :

« Le Client reconnaît avoir pris connaissance et accepter sans réserve les Conditions Générales de Vente (CGV) du Vendeur applicables au matériel informatique reconditionné. La signature du présent bon de commande vaut acceptation des CGV. Réclamations & SAV : sav@re-sources.pro. »

Sur facture :

« Facture établie conformément à nos Conditions Générales de Vente (CGV) en vigueur. Réclamations & SAV : sav@re-sources.pro. »